

FAITS SAILLANTS

CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 ET 15 MARS | MONTRÉAL

Les commissaires ont approuvé une modification à l'Ordonnance concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs (KSB-03). Selon cette modification, la directrice générale sera dorénavant en mesure d'approuver des contrats d'approvisionnement ou de services d'une valeur maximum de 121 200 \$. Ce montant correspond au seuil fixé pour les appels d'offres publics.

La modification fait passer de 100 000 \$ à 121 200 \$ le montant des contrats d'approvisionnement ou de services pouvant être approuvé par la directrice générale. Les contrats dont la valeur oscille entre 121 200 \$ et 250 000 \$ doivent être approuvés par le comité exécutif. Enfin, c'est le Conseil des commissaires qui est chargé de l'approbation des contrats dont la valeur est supérieure à 250 000 \$.

En octobre 2022, les commissaires ont réitéré leur volonté d'examiner des données détaillées sur les activités de Kativik Ilisarniliriniq. En suivi de cette demande, ils ont reçu de l'information sur les données disponibles, sur les données essentielles qu'on a identifiées, mais qui ne sont toujours pas accessibles, et sur les procédures de collecte et de gestion des données.

Le directeur des Services administratifs présentera en juin prochain au Conseil une vue d'ensemble des données disponibles à cette date. L'objectif est de donner accès en temps réel à un premier jeu de données au début de l'année scolaire 2023-2024, puis d'accroître l'accès à de plus en plus de données.

Les commissaires ont examiné la Directive sur la fermeture des écoles et des centres d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle (ADM-02). Leurs échanges ont permis de clarifier la nécessité d'assurer une prise de décisions décentralisée dans le respect des lignes directrices fournies par la directive actuelle.

Lors des discussions, certains commissaires ont affirmé qu'à l'échelle locale, en cas de funérailles par exemple, il fallait établir un équilibre entre le besoin de faire preuve de respect envers les familles et la nécessité pour les élèves de fréquenter l'école pendant le nombre exigé de jours chaque année. Par conséquent, il est arrivé que l'école demeure ouverte au moment de funérailles.

En ce qui concerne les conditions météorologiques, les commissaires s'entendent que même si la politique aborde certaines conditions météorologiques (température, vitesse du vent, etc.), les décisions prises à l'échelle locale varient néanmoins.

Les commissaires accordent le contrat de vérification financière pour 2023 à 2025 à Raymond Chabot Grant Thornton (seule entreprise ayant répondu à l'appel d'offres). La vérification financière des comptes de Kativik Ilisarniliriniq a lieu à la fin du mois de juin. Dans certains cas, une vérification supplémentaire se déroule aussi en mars, à la fin de l'exercice (exercice du gouvernement).

Suite à un appel d'offres, le Conseil a accordé le contrat des camps de littératie pour l'été 2023 à Littératie Ensemble (connue auparavant sous le nom de Collège Frontière). Ces camps d'été sont financés conjointement par Kativik Ilisarniliriniq et la Société Makivik. Les camps d'été ont pour objectifs de desservir 450 élèves âgés de 5 à 12 ans répartis dans 12 villages du Nunavik. Les dates des camps seront

diffusées sous peu. Littératie Ensemble a été le seul organisme à répondre à l'appel d'offres.

À la demande des commissaires, Kativik Ilisarniliriniq examinera différentes options pour assurer la réparation et l'entretien rapides de ses autobus scolaires et véhicules au Nunavik.

Il existe actuellement une entente entre Kativik Ilisarniliriniq et la FCNQ pour la réparation et l'entretien au Nunavik de tous les véhicules, priorité étant accordée aux autobus scolaires. Quoiqu'il en soit, plusieurs commissaires affirment que la priorité n'est pas accordée aux autobus scolaires et que cela prend trop de temps pour réparer les autres véhicules. Par conséquent, leurs communautés peuvent difficilement fonctionner sans les services mécaniques de la FCNQ.

Le Conseil d'éducation se déroulera du 24 au 28 avril 2023 à Quaqtuq sous le thème de la participation des parents.

Les commissaires ont échangé sur l'importance de partager de l'information sur l'éducation des enfants. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de mobiliser la communauté pour répondre aux nombreux problèmes qui ont des conséquences directes sur le succès des élèves. Les Inuits sont capables de trouver des solutions, mais cela exige la participation de tout le monde.

Le Conseil d'éducation est un événement qui revient tous les deux ans. La rencontre de 2022 avait été reportée en 2023 en raison des mesures sanitaires publiques en vigueur à cette époque en lien avec la COVID-19.